



Rapport de la mairesse sur la situation financière – Séance du 9 juin 2025

Conformément aux dispositions et obligations de la *Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs* (LQ 2017, c 13), nous vous présentons le rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité de Nominingue. Ce rapport vise à améliorer la transparence sur les décisions prises par le conseil municipal et surtout, à privilégier la reddition de compte aux citoyens plutôt qu'au gouvernement provincial, afin que tous puissent être en mesure de suivre la santé économique de notre Municipalité. En vertu de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), la mairesse doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier annuel préparé par l'auditeur externe et présenté au conseil municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en septembre.

Faits saillants du rapport financier 2024

Le rapport financier annuel de la municipalité de Nominingue a été présenté par notre auditeur, la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. et déposé lors de la séance du conseil tenue le 12 mai 2025. Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 indique un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 866 407 \$ pour l'administration municipale, soit 10 % d'un budget de 8,473 M\$. Au 31 décembre 2024, le surplus accumulé non affecté atteint donc 1,481 M\$, ce qui représente 0,17 \$ par 100 \$ de richesse foncière uniformisée (RFU), à la baisse comparativement à 0,2181 \$ par 100 \$ de RFU en 2023.

Rapport financier consolidé 2024

Les états financiers audités par la firme Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l. sont consolidés, c'est-à-dire qu'ils incluent les organismes contrôlés de la Municipalité (Complexe environnemental de la Rouge et Régie de collecte environnementale de la Rouge).

Revenus de fonctionnement	Affectations	Charges de fonctionnement	Excédent de fonctionnement
9 395 959 \$	1 741 090 \$	10 333 437 \$	803 612 \$

Les résultats attribuables à l'administration municipale seulement vont comme suit :

Revenus de fonctionnement	Affectations	Charges de fonctionnement	Excédent de fonctionnement
9 278 512 \$	1 770 869 \$	10 182 974 \$	866 407 \$

Cet excédent budgétaire peut principalement être expliqué comme suit :

L'écart de 805 k\$ dans les revenus s'explique essentiellement par des revenus de taxes additionnels de plus de 186 k\$ provenant de la construction de maisons neuves et des investissements en rénovations/améliorations des immeubles sur le territoire, par un revenu additionnel de 312 k\$ relativement à l'aide financière que la Municipalité est confiante de recevoir de la part du Ministère de la sécurité publique à la suite des pluies diluviennes du 9 août 2024, de même que par un revenu additionnel de 61 k\$ obtenu de Recyc-Québec étant donné les efforts de l'ensemble des citoyens à réduire la quantité de matières à l'enfouissement.

Au chapitre des dépenses, l'écart s'explique de manière évidente par les dépenses additionnelles engendrées par la tempête Debby et ses pluies diluviennes, lesquelles furent de l'ordre de plus de 841 k\$.

Également, plusieurs autres projets ont pu être réalisés grâce à différentes affectations. Nous y reviendrons ultérieurement dans ce rapport.

Utilisation de l'excédent de fonctionnement

Une saine gestion financière repose sur la prudence et l'optimisation des ressources. Cela implique notamment que la Municipalité maintienne des réserves suffisantes pour faire face à des situations imprévues ou exceptionnelles, comme les dépenses liées aux crues printanières ou aux impacts croissants des changements climatiques, aujourd'hui reconnus comme l'un des principaux moteurs de catastrophes naturelles à l'échelle mondiale.

L'excédent de fonctionnement permet à la Municipalité de disposer des marges de manœuvre financières nécessaires pour réagir efficacement à ces événements sans compromettre la qualité des services offerts à la population, ni alourdir indûment le fardeau fiscal des citoyens.

De plus, cet excédent constitue un levier stratégique. En effet, il nous permet de saisir des opportunités porteuses pour la collectivité, telles que l'obtention de subventions visant la protection de l'environnement, l'amélioration des infrastructures ou encore le développement économique local.

Richesse foncière uniformisée et contrôle des dépenses

La richesse foncière uniformisée (RFU) représente la valeur totale des immeubles situés sur le territoire de la municipalité, telle qu'évaluée par la MRC d'Antoine-Labelle, selon des règles uniformes établies par le gouvernement du Québec. Il s'agit donc de la valeur globale de tout ce qui est construit dans la municipalité. La RFU sert à calculer les revenus de taxes que la Municipalité pourra percevoir. En ce sens, plus elle est élevée, plus la Municipalité a un potentiel financier important, sans pour autant augmenter son taux de taxation.

L'augmentation des valeurs sur le marché immobilier des dernières années, de même que les nouvelles constructions et les investissements en rénovations sur le territoire ont contribué à l'augmentation de la RFU à Nominingue, laquelle s'établit en 2024 à 871,4 M\$, soit une hausse de 19,2 % par rapport à 2023. Ces dix dernières années, la RFU a augmenté de 425,9 M\$, soit 95,6 %.

Selon le profil financier Édition 2023-2024 publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le ratio des charges nettes par 100 \$ de RFU s'établissait à 1,13 \$ au 31 décembre 2023, comparativement à 1,55 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle (soit

37,2 % inférieur à la moyenne) et à 1,30 \$ pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants (soit 15 % inférieur à la moyenne). Cet indicateur de performance démontre l'efficacité avec laquelle l'administration gère les dépenses municipales. La diminution du ratio de 35,4 % par rapport à l'année 2022 démontre le contrôle rigoureux des dépenses dont fait preuve l'administration municipale afin de s'acquitter de façon optimale de ses obligations financières sans pour autant accroître le fardeau de ses citoyens.

Endettement et valeur des actifs

La dette à long terme de la Municipalité de Nominique et de ses organismes contrôlés s'élève à 12,4 M\$, dont 5,2 M\$ sont à la charge du gouvernement du Québec par des revenus de subventions futurs découlant d'ententes. Il s'agit d'une augmentation de la dette à long terme de 544 k\$ comparativement à 2023, principalement due au financement en cours d'année de l'emprunt relatif à la réfection de la rue des Merles et à celui relatif à l'aménagement d'un écocentre permanent.

L'endettement net consolidé au 31 décembre 2024 est donc de 7,2 M\$, une augmentation de 1,1 M\$ comparativement à 2023. Il importe cependant de mentionner qu'à pareille date, la valeur consolidée des actifs financiers et non financiers est de 27,3 M\$. Ainsi, la valeur des actifs municipaux est 3,8 fois plus élevée que la dette. Concrètement, c'est l'équivalent d'une hypothèque de 92,7 k\$ pour une propriété qui en vaudrait 350 k\$.

Également, l'endettement total net par 100 \$ de RFU en 2023 a diminué de 26,5 % par rapport à 2022, ce qui signifie que la croissance de la dette pèse proportionnellement moins lourd sur la capacité financière globale de la municipalité avec potentiellement moins de pression sur le fardeau fiscal à long terme. En effet, étant donné une gestion prudente de la dette et une croissance économique locale saine, l'endettement total net par 100 \$ de RFU était de 0,98 \$ au 31 décembre 2023, comparativement à 1,42 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle (soit 44,9 % inférieur à la moyenne) et à 1,52 \$ pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants (soit 55,1 % inférieur à la moyenne).

Par unité d'évaluation, l'endettement total net est en baisse de 181 \$ par rapport à 2022, s'établissant à 1 770 \$, comparativement à 2 692 \$ pour l'ensemble de la MRC d'Antoine-Labelle (soit 52,1 % inférieur à la moyenne) et 4 353 \$ pour l'ensemble des municipalités de 2 000 à 9 999 habitants (soit 145,9 % inférieur à la moyenne).

Investissements et réalisations marquantes de 2024

En 2024, plusieurs projets ont pu être réalisés grâce à l'optimisation des dépenses, à l'obtention de diverses subventions gouvernementales et à l'utilisation des réserves financières particulières, notamment le surplus accumulé non affecté, le fonds de roulement, de même que les fonds parcs & espaces verts et carrières & sablières.

Parmi les projets majeurs qui ont pu se matérialiser en 2024, on compte notamment :

- la réfection de divers chemins, notamment la poursuite des travaux de réfection de la Montée Vachet et de la rue des Merles;
- les interventions urgentes relativement aux infrastructures municipales de plus de trente-cinq (35) chemins à la suite des pluies diluviennes du 9 août;
- la poursuite de la conversion des luminaires de rue au DEL;

- la poursuite du plan d'action visant à améliorer la gestion des eaux pluviales de l'émissaire des Merisiers;
- la poursuite de l'analyse de faisabilité pour un dépôt d'abrasifs et un dépôt de neiges usées;
- l'ouverture d'un nouvel écocentre permanent;
- la poursuite des démarches visant une réduction de la consommation d'eau potable;
- la poursuite du plan de protection de la source d'eau potable;
- la mise en œuvre du plan d'action découlant de la politique environnementale;
- la poursuite des actions pour contrer le myriophylle à épis;
- la création d'un poste d'agent de sensibilisation et d'utilisation de la station de lavage;
- l'octroi d'un contrat de patrouille nautique;
- l'installation d'une borne de recharge électrique double de niveau 2 dans le stationnement de l'hôtel de ville;
- la poursuite du plan d'entretien et mise aux normes des bâtiments municipaux et des infrastructures de loisirs, récréatives et sportives;
- la réfection de l'entrée de la salle communautaire J.-Adolphe-Ardouin;
- le soutien à différents organismes, notamment le comité des Gares, le Festival classique des Hautes-Laurentides, la Maison des jeunes de la vallée de la Rouge, le Club de l'Âge d'or ainsi que les Gardiens du patrimoine archéologique;
- la poursuite du soutien à l'Association Développement de Nominique (ADN);
- la poursuite de la participation à la campagne d'attractivité territoriale L'Autre Laurentides;
- la participation à la démarche d'attractivité amorcée par le Train de la séduction, visant à attirer du personnel au centre hospitalier de soins de courte durée de Rivière-Rouge;
- des réparations majeures de divers équipements;
- l'acquisition d'un nouveau véhicule électrique;
- l'acquisition d'une nouvelle déneigeuse à trottoirs;
- l'acquisition d'une chargeuse sur roues usagée avec balai ramasseur;
- la poursuite du dossier relatif au chemin de colonisation Tour-du-Lac, visant à redonner les parcelles de terrains aux propriétaires concernés, à la suite de la réforme cadastrale;
- la poursuite d'une gestion rigoureuse à l'interne des personnes endettées envers la Municipalité, notamment via la démarche de vente pour taxes;
- le maintien de nos différents programmes d'aide et incitatifs financiers.

Constats : une municipalité en bonne santé financière, bien gérée et peu endettée

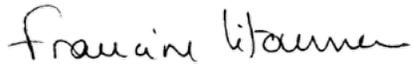
La Municipalité affiche une performance financière enviable, marquée par des ratios à la baisse tant en ce qui concerne les charges nettes par 100 \$ de richesse foncière uniformisée que l'endettement net par 100 \$ de RFU. Ces indicateurs révèlent une gestion efficace des dépenses et un niveau d'endettement modéré, proportionnellement à la capacité financière de la municipalité. De plus, le faible endettement par unité d'évaluation, comparativement au reste de la MRC et aux municipalités de taille similaire, reflète un fardeau fiscal limité pour les contribuables.

En d'autres mots, la Municipalité fait preuve de rigueur budgétaire, investit de manière responsable et préserve une marge de manœuvre financière pour répondre aux besoins de la population, tout en assurant un climat de stabilité. Elle a une base économique solide et un bon potentiel de développement.

Cela dit, de nombreux enjeux demeurent à l'horizon, notamment en lien avec le contexte économique incertain, les défis liés au capital humain ainsi que les préoccupations

environnementales, pour ne nommer que ceux-là. Dans cette perspective, la Municipalité reste attentive et proactive afin de continuer à favoriser le bien-être global de la communauté, tout en s'adaptant aux transformations à venir.

En terminant, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe, tant le conseil municipal que les employés municipaux pour leur engagement à offrir un service d'une grande qualité, rigoureux et professionnel et à répondre efficacement tant aux obligations légales sans cesse grandissantes qu'aux nombreuses attentes de nos citoyens.



Francine Létourneau
Mairesse